

LE PETIT LAUZERTIN



Janvier 2011



PLI n°79 - Trimestriel gratuit - Tirage : 900 exemplaires. Dépôt légal n°213 - Couverture : Garderie École Maternelle
Directeur de la Publication : B. REY - Composition et impression : MAIRIE DE LAUZERTE

Infos pratiques	p.1
Permanences Mairie - N° utiles	p.1
Mot du Maire	p.2
État civil	p.2
Rencontres : Corinne CAUBEL	p.3
Noémie SERJENT	p.3
C. BERNARDOU	p.3
Infos municipales	p.4
Travaux communaux	p.4
France Alzheimer 82	p.5
Halte aux crottes !	p.6
Recensement militaire	p.8
SIEEOM	p.9
Rainettes de prés	p.10
Restos du Cœur	p.11
Planning familial	p.11
Minicar Lauzerte	p.11
SARAPP	p.12
Enquête INSEE	p.12
Asso Quercy Pays de Serres	p.13
SPANC	p.14
SIAEP	p.15
SIAH Barguelonne Lendou	p.16
Loisirs - Vie Culturelle	p.17
Restauration Carcès	p.17
Covoiturons !	p.18
ALAL	p.18
Office de Tourisme	p.19
Théâtre Kaléidos	p.19
Médiathèque	p.20
Sport	p.21
Danse classique	p.21
Handball	p.21
Volley-ball	p.21
Gymnastique volontaire	p.22
Yoga	p.22
Aïkido	p.22
Tennis club	p.22
FC Lauzertin	p.23
QPS XV	p.24
Enfance - Vie scolaire	p.24
Centre de Loisirs	p.24
Garderie & cantine	p.25
Collège Pays de Serres	p.26
Ecole de Musiques	p.26
Ecoles	p.26

Numéros utiles / Numéros d'urgence

Accueil sans abri	115
Allo Enfance Maltraitée	119
Allo service public (Renseignements administratifs)	39 39
Appel d'urgence européen	112
Cancer Info Service	0 810 810 821
Centre anti-poison de Toulouse	05 61 77 74 47
Croix-Rouge Écoute	0 800 858 858
Drogue, alcool, tabac Info Service	113
E.D.F.	0 810 333 081
Gendarmerie nationale	17
Help - English speaking in France	01 47 23 80 80
Hépatites Info Service	0 800 845 800
Horloge parlante	36 99
Lutte contre les discriminations raciales	114
Pompiers (Incendies, accidents et urgences médicales)	18
SAMU	15
SAUR (services des eaux)	05 65 24 20 25
Sida Info Service	0 800 840 800
SOS amitié	0 820 066 066
SOS Carte Bleue perdue/volée	0 892 705 705
SOS Violence conjugale	39 19
SOS Médecin 24H/24	3624
Taxi - Ambulances	05 63 94 77 00

Nota Bene : Chaque foyer doit avoir reçu ce numéro du Petit Lauzertin. Si des personnes de votre entourage ne l'avaient pas reçu, des exemplaires sont à leur disposition en mairie et à la médiathèque.

Illustration couverture d'après une œuvre originale des élèves de la garderie Périscolaire de l'École Maternelle.



Objets trouvés

Vous avez égaré vos clés, votre téléphone portable ?... Passez nous voir en Mairie, il se peut que l'objet recherché soit dans notre malle aux trésors... Infos au 05-63-94-65-14.

Permanences assurées en Mairie

Permanence du Maire et/ou du 1er Adjoint : tous les mercredis de 17h30 à 19h30.

CPAM (Sécurité Sociale) : 1er, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois de 9h30 à 12h.

CICAS (retraite) : prendre rendez-vous entre 9h et 12 h au 05.63.93.34.00.

CRAM (retraite) : prendre rendez-vous au 0821-10-31-31.

CAF (Allocations Familiales) : 1er et 3ème jeudis de chaque mois de 9h30 à 11h.

Bus à l'oreille (planning familial) : tous les 4èmes mardis de chaque mois au collège de 12h à 17h, et au village Place de l'Éveillé sur rendez-vous au 06-73-34-09-90.

Accueil anonyme et gratuit.

Permanences au Centre Médico - Social

Pour prendre rendez-vous auprès d'une assistante sociale, contacter directement le centre médico-social de Montaigu de Quercy qui intervient sur Lauzerte au 05.63.94.30.59.

LE MOT DU MAIRE

L'action est un élément déterminant dans la création de liens entre les citoyens. C'est un moyen de lutte contre l'indifférence, la solitude et même la délinquance.

La municipalité et le tissu associatif de notre commune, riche et dynamique, œuvrent dans ce sens.

Ensemble, faisons preuve d'ambition et de détermination pour préparer au mieux l'avenir.

2011 est là, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons à tous, petits et grands, santé et bonheur pour cette nouvelle année.

Bernard REY

Lauzerte sur la Toile...

Le site internet de la commune est en ligne depuis près d'un an. Il vise à être utile aux Lauzertins mais également à améliorer la visibilité de la commune vis-à-vis de l'extérieur.

Photos - Vous avez pris des photos de Lauzerte ? Souhaiteriez-vous les partager avec le plus grand nombre ? Si oui, envoyez-nous vos plus belles photos en version numérique, à l'adresse e-mail suivante : mairie.lauzerte@wanadoo.fr. Les meilleures photos seront publiées sur le site. Merci d'avance !



Associations, artisans et commerçants : catalogue en ligne

Que les commerçants, artisans et associations qui ne seraient pas encore référencés sur le site et qui souhaiteraient l'être n'hésitent pas à prendre contact avec la Mairie. Il leur sera transmis un questionnaire qui permettra de mettre en ligne toutes les infos relatives à leur structure (téléchargeable en ligne sur : <http://www.lauzerte.fr/fr/vie-economique-et-emploi/annuaire-des-acteurs-economiques.html>).

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Angy ROUSSILHES, le 15 octobre
Sélène MARCHAND, le 22 novembre
Ken AZAÏS-PALUZZANO, le 26 novembre

DECES

Hélène FONLUT épouse GINESTET, le 7 septembre (Maison de Retraite)
Odette DELAGARDE épouse CAFFARD, le 4 octobre (Maison de Retraite)
Suzanne MONMAYOU veuve SUAREZ, le 16 octobre (Maison de Retraite)
Marie BITTINGER veuve PRADEAU, le 20 octobre (Maison de Retraite)
Georgette COSSÉ, le 20 octobre (Maison de Retraite)
Léonie FAUVEAU veuve BOUQUIN, le 5 novembre (Maison de Retraite)

MARIAGES

Stéphane DURAND et Sandra GILLOT, le 4 septembre
Gérald SANTI et Sarah MERCERON, le 2 octobre
Vincent BADOE et Lamiaa EL HAMDANI, le 30 octobre



Gilbert FICHET, le 18 novembre
Gaston CROCIS, le 19 novembre
Renée LASSABATHIE, le 9 décembre
Georgette ROBERT, épouse GIROUARD, le 11 décembre
Fernand DELFAU, le 15 décembre
Alexandre LAGRANGE, le 31 décembre
Gérard SASTRE, le 31 décembre

Rencontres avec les nouveaux arrivants !

Nous évoquions dans le précédent Petit Lauzertin leur arrivée sur Lauzerte et une prochaine interview...
Voici les quelques questions que nous avons souhaité leur poser :

Corinne CAUBEL, Perceptrice au Trésor Public

Voulez-vous vous présenter ?

Je suis originaire du Tarn et Garonne, de Montauban plus exactement je suis maman de 2 enfants.

Je viens du département de l'Ariège où j'exerçais au sein de l'équipe de renfort départemental. Auparavant j'étais dans la Haute Garonne au même poste.

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai commencé ma carrière dans le Tarn et Garonne, au sein du Trésor Public. Suite à l'obtention de plusieurs concours je suis partie sur la région parisienne puis la Haute Garonne, l'Ariège et à nouveau le Tarn et Garonne.

Quel a été l'accueil des lauzertins ?

L'accueil a été bon !

Des souhaits, des projets ?

Je n'ai pas de souhait particulier, mes projets sont de pouvoir maintenir et assurer l'ouverture de la trésorerie dans les meilleures conditions possibles compte tenu des moyens en personnel.

Noémie SERGENT, Directrice de l'EHPAD (Maison de Retraite)

Voulez-vous vous présenter ?

Originaire du Loiret, fille d'un agriculteur et d'une infirmière, j'ai entamé rapidement un parcours tourné vers le social et médico-social à l'université, puis dans des boulots d'été et enfin à l'Ecole des hautes études en santé publique de Rennes pour suivre la formation durant deux ans de Directeur d'Etablissement médico-social public. Après avoir fait un passage en EHPAD en Bretagne, j'ai pris la direction de l'EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de Lauzerte, le 1^{er} janvier 2010.

Quel a été l'accueil des lauzertins ?

L'arrivée à Lauzerte s'est très bien passé, l'accueil a été très agréable, que ce soit de la part des résidents, du personnel, des habitants et des différents acteurs locaux. Nous avons rapidement été intégrés à la vie locale.

En ce qui concerne l'EHPAD, j'ai eu l'occasion de rencontrer des résidents globalement satisfaits de leur prise en charge et de la qualité de vie au sein de l'établissement, ainsi que des professionnels motivés et investis. Dès les premiers mois, j'ai rencontré les familles des résidents pour faire un point sur leurs attentes et pour partager leurs éventuels questionnements.

Des souhaits, des projets ?

L'essentiel de mon temps est accordé à l'établissement. Il existe de nombreux projets en cours pour améliorer le quotidien des résidents accueillis et la qualité de leur prise en charge, dont une partie a été engagée cette année, en lien avec le Conseil d'Administration.

L'enjeu primordial pour les années à venir sera d'assurer une qualité de vie et une sécurité aux résidents de l'établissement, par le biais notamment d'un projet de restructuration ou de reconstruction de l'EHPAD.

Dans le court terme, l'accent est mis sur la qualité des soins, en lien avec la Cadre de santé, Mme CAUSSANEL, et sur l'animation en privilégiant les échanges avec l'extérieur ainsi qu'une prise en charge individualisée.

Christian BERNADOU, Technicien Territorial Chef à la Subdivision de l'Équipement

Voulez-vous vous présenter ?

Je suis né le 5 juillet 1962 à Albi, je suis marié, père de 3 enfants, j'habite Moissac depuis 1995.

Quel a été votre parcours professionnel ?

J'ai travaillé 26 ans au ministère de l'Équipement en tant que technicien avant de pouvoir intégrer les services techniques du Conseil Général de Tarn et Garonne. Mon premier poste se situait en Seine Saint-Denis (93) où le service aménageait des voies urbaines à fort trafic ; les bureaux étaient à l'emplacement actuel du grand stade de France. Ayant obtenu une mutation au service maritime et de navigation de la Gironde (33), j'ai migré au Verdon sur Mer, au sommet de la pointe de Grave ; le milieu maritime y est rude et exigeant mais très attachant. Trois ans plus tard, une promotion/mutation m'a ramené plus au Nord, à Louviers dans l'Eure (27) , en subdivision territoriale « classique » (entretien, service hivernal, conception et suivi de chantiers d'investissements...). Le retour dans le sud a été possible en 1995, en DDE82, au bureau de l'urbanisme et de l'habitat où l'on concevait les documents d'urbanismes et les opérations programmées de l'habitat (celle de la Communauté de Communes de Montaigny de Quercy, entre autres). J'ai ensuite encadré le bureau d'études techniques qui assurait la maîtrise d'œuvre pour le compte des communes (conception de routes, places, stations d'épuration et réseaux d'assainissement) ; ces missions ne peuvent plus être aujourd'hui assurées par le secteur public. J'ai quitté la DDE 82 en 2006, pour piloter la subdivision de Tarn et Garonne « du canal », aux Voies Navigables de France. Les dernières écluses mécaniques ont été automatisées et les berges confortées pour permettre la création de la piste « vélo route » réalisée par le Département.

Et me voici à Lauzerte, aux services techniques du Conseil Général, suite au départ en retraite de Jean Luc FICHES ...

Quelle est votre vision de ce département ?

Un département de rencontres : rencontres de terroirs, de vallées et de cours d'eau ; de voies de communications, d'architectures, de gens et donc forcément d'idées.

Beaucoup plus varié qu'il n'y paraît tout d'abord, il mérite d'être connu et apprécié.

Quel a été l'accueil des lauzertins ?

Très courtois et plein de bon sens ; des personnes ayant les pieds sur terre et la tête bien calée sur les épaules.

Quels sont vos souhaits, vos projets ?

Assurer la continuité du service effectué par la subdivision de Lauzerte.

Les voies de communication prennent ici toute leur importance pour atteindre les pôles urbains proches et permettre le maintien des territoires ruraux. J'ai la chance de travailler dans une bonne structure avec une équipe sur place qui « tient la route », dans tous les sens du terme.

TRAVAUX EFFECTUÉS DEPUIS LE DÉBUT DE LA MANDATURE

- Cimetières :
 - Restauration mur du cimetière de Cadamas
 - Restauration fontaine et clocher et plantation cyprès cimetière Saint Mathurin
- Restauration murs Jardin du Pèlerin
- Auléry :
 - Aménagement du rond-point
 - Création et aménagement de la Fontaine du Pèlerin (plantation 2 arbres et pose d'un banc)
- Création de barbecue à l'aire de loisirs de Vignal
- Ecole de Nouguy :
 - restauration du préau,
 - réfection de la cuisine,
 - création de toilettes intérieures et extérieures,
 - création d'un système d'assainissement par filtre à sable (mis en place bénévolement par les entrepreneurs)
- Amélioration des collecteurs d'eaux usées rue d'Auriac
- Aménagement des ateliers municipaux :
 - création toilettes, douches, vestiaires, coin repas
- Logements communaux :
 - réfection et création de 2 appartements au-dessus de l'école maternelle,
 - réfection logements Cadamas
 - réfection logements "Casino", création box et parkings
- Locaux de la Mairie :
 - Installation système de chauffage,
 - Aménagement secrétariat
- Place du Foirail :
 - Création parking,
 - Aménagements (plantations, réfection mur soutènement talus)
- Réfection toitures :
 - école élémentaire,
 - église Saint Barthélémy,
 - église de Cadamas,
 - église et ancien presbytère de Montcessou (en cours),
 - zinguerie école maternelle
- Mise en place des bornes limitant l'accès à la Place des Cornières
- Mise en sécurité des sorties des écoles, de la médiathèque et de la Mairie (barrières fixes)
- Aménagement Cabane des Chasseurs
- Signalétique (plaques de rue, panneaux directionnels)
- Tranche II de la réfection des rues du haut du village
- Mise en place et plantations de jardinières individuelles
- Démolition toilettes vétustes Millial et construction jardinières
- Eclairage public pour la mise en valeur des bâtiments du village médiéval
- Création emplacements handicapés Place du Mercadiel et Place du Château
- Promenade de l'Eveillé : mise en place de 2 tables pique-nique
- Acquisition immeubles Rouzeaud et Jardel
- Création d'un chenil et de trois "espaces toilettes canines "
- CAI :
 - Mise en place de volets roulants sécurisant l'accès aux différentes salles ainsi qu'au gymnase,
 - Remplacement de 4 portes
- Abribus du Collège Pays de Serres restauré conjointement avec le Conseil Général
- Amélioration du chauffage église Saint Barthélémy
- Aménagement du Centre Jeanne d'Arc pour l'accueil des Restos du Cœur
- Prise en charge de l'étude concernant la réfection du retable de l'église Saint Barthélémy

En cours :

- Numérotation des maisons du village (fin prévue mars 2011)
- Vestiaires foot et rugby à Vignal (fin prévue février 2011)
- Tranche III de la réfection des rues du haut du village (fin prévue mai 2011)
- Réfection de l'église Saint Sernin et de l'église de Carcès en collaboration avec l'Association de Sauvegarde et d'Animation du Patrimoine du Pays de Lauzerte
- Démontage et restauration du retable de l'église Saint Barthélémy



TRAVAUX DES RUES

La troisième et dernière tranche des travaux des rues a repris depuis début novembre pour une durée de 5 à 6 mois. Est concernée par cette toute dernière tranche le bas de la rue de la Gendarmerie (côté Maison de Retraite), de la rue du Coin de Vignet à la départementale 73.

A réaliser en plus du pavage des rues et trottoirs : réfection du réseau d'eau potable, création du réseau d'eau pluviale, réparation du réseau d'assainissement.

Un plan de circulation est mis en place afin d'éviter au maximum la gêne des uns et des autres, il faudra néanmoins de la compréhension et de la patience à chacun pour permettre le bon déroulement des travaux. Par avance, merci.

Association France Alzheimer 82

France Alzheimer informe les malades et leur famille sur la maladie, son évolution, ses conséquences et les avancées de la recherche scientifique et médicale. Elle informe les familles sur les conditions de prise en charge et d'aide aux malades ainsi que sur leurs droits. Elle les renseigne notamment sur les structures d'accueil existantes et les organismes adaptés.

France Alzheimer développe une politique générale d'aide aux familles destinée à améliorer l'accompagnement et la prise en charge du malade. Elle est à l'origine du concept des accueils thérapeutiques de jour autonomes, lieux de soins et de relations sociales. Par le biais de ses associations départementales, elle a contribué à la mise en place de structures référentes.

L'Association développe pour les familles des espaces d'écoute, d'entraide et de partage d'expériences animés par les bénévoles et des intervenants professionnels. Elle organise des séjours de vacances pour les adhérents de l'association offrant au malade et son aidant un temps de partage et de détente pour rompre avec le quotidien douloureux de la maladie.

L'union nationale des associations Alzheimer regroupe un réseau de plus de 100 associations départementales au service des malades et de leur famille.



Au niveau local, chaque association ou comité assure une permanence et un accueil pour apporter une aide de proximité au quotidien.

Des bénévoles formés accueillent les familles dans les permanences des associations. Ils sont à l'écoute des interrogations et des attentes des familles, informent sur la maladie, la psychologie du malade, les aides financières et les droits sociaux, les structures d'accueil et les centres de diagnostic, les services d'aide à domicile, et proposent des conférences-débats tout au long de l'année avec l'intervention d'experts.

Les associations France Alzheimer proposent un soutien pour la personne malade et sa famille en offrant, selon les spécificités propres à chacune des associations, des groupes de paroles, des formations pour les familles, des temps de partage, des séjours vacances, ou des accueils de jour.



ATELIERS "MÉMOIRE ET PARTAGE" À LAUZERTE

Depuis le 7 janvier 2011, une animatrice de l'association France Alzheimer 82, Madame Karine RUSCH, intervient à Lauzerte tous les vendredis. Elle propose des ateliers intitulés « mémoire et partage », destinés aux personnes en début de

maladie d'Alzheimer ou de maladie apparentée.

Ces ateliers ont un double objectif :

- Le premier est de favoriser les échanges verbaux dans le groupe de personnes inscrites à l'atelier. Ces échanges sont construits sur l'expérience individuelle de chacun, sur le vécu face à l'annonce du diagnostic de maladie d'Alzheimer, sur les difficultés du quotidien, sur les troubles cognitifs engendrés par la maladie...

- Le second objectif est de proposer aux participants des temps de stimulation cognitive sous forme d'ateliers mémoires. Ces ateliers, adaptés aux capacités et aux besoins de chaque personne du groupe, permettent de maintenir les acquis des personnes.



Madame Karine RUSCH, anime cet atelier tous les vendredis après-midi de 14h30 à 16h

Il se déroule dans les locaux de la mairie (salle de vote) - Prix de la séance d'une heure : 20€

Contact : Karine RUSCH : 05 63 20 47 64

Association France Alzheimer 82
Association loi 1901, membre de l'Union nationale France Alzheimer,
reconnue d'utilité publique
Adhérente à ADESSA, le réseau des associations d'aide à domicile

275, rue du Clos Maury - 82000 Montauban
Tél. : 05 63 20 47 64 - Fax : 05 63 66 82 32
courriel : alzheimer82.asso@neuf.fr



HALTE AUX CROTTES DE CHIENS ! ENSEMBLE RENDONS NOTRE VILLE PROPRE !

Au cours d'un conseil municipal, une délibération a été prise à l'unanimité pour créer "un chenil fourrière" dans la cour des ateliers municipaux afin de recueillir les chiens perdus ou ceux qui divaguent.

Tarifs de la fourrière animaux comme suit :

- 1 jour de droit de garde (1^{er} et 2^{ème} cat.) : 12 €
- 1 jour de droit de garde (autre catégorie) : 10 €
- Forfait de recherche canine : 5€
- Euthanasie : 60 €

POUR RAPPEL :

Trois "espaces toilettes canines" ont été créés : Promenade de l'Eveillé, Place du Mercadiel et Place du Foirail.

Des sacs biodégradables pour déjections canines sont à votre disposition en Mairie.

L'arrêté du 31 mars 1990, toujours valable, stipule :

Article 1 : Tout propriétaire de chien est responsable des déchets ou exactions que celui-ci provoque.

Article 2 : En conséquence, tout excrément de chien sur les voies et places publiques du territoire de l'agglomération de Lauzerte doit être retiré par le propriétaire du chien.

Article 3 : Toute divagation de chien est interdite.

Article 4 : Tout contrevenant peut être soumis à l'application de l'article R25 et R26 du code pénal.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté est faite à M. le sous-préfet du Tarn et Garonne, M. le Directeur départemental de l'action sanitaire et sociale et à M. le chef de brigade de gendarmerie de Lauzerte qui sont chargés chacun en ce qui les concerne de son application.

Nous pouvons constater que le village est bien plus propre depuis que la balayeuse passe devant nos portes grâce au travail des employés municipaux.

Néanmoins, nombreux sont ceux qui pestent contre les crottes de chien ! Ras le bol de devoir marcher tête baissée, le nez sur le trottoir !

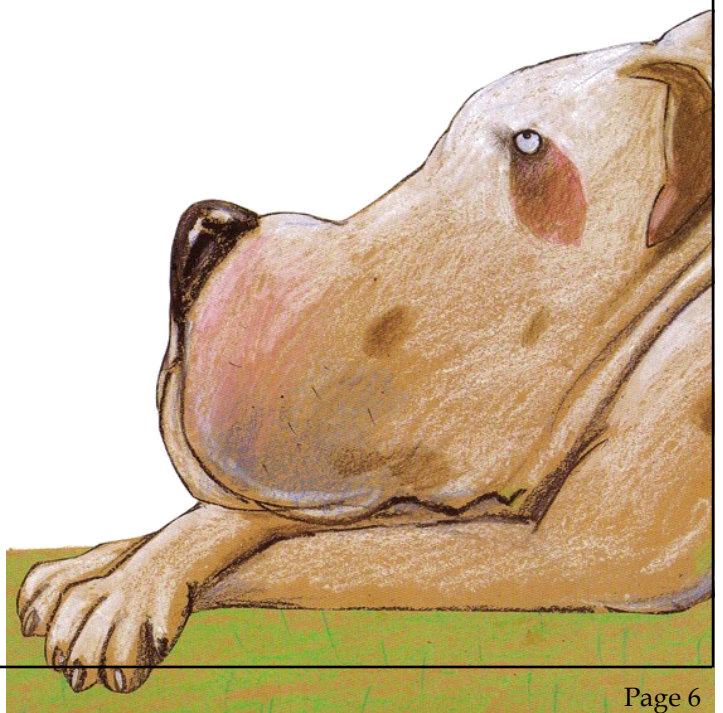
Nos rues, trottoirs et espaces publics sont maculés de déjections canines.

Les déjections canines constituent une gêne considérable pour la population : problème de santé, image négative de Lauzerte.

Par ailleurs, tout animal divaguant sur la voie publique sera conduit à la fourrière municipale.

Il ne s'agit pas de jeter l'opprobre sur les propriétaires des chiens, mais chacun doit être responsable de son animal et la collectivité ne peut se substituer aux propriétaires.

Ramasser les déjections de son chien, ce n'est pas s'abaisser mais c'est juste un geste civique.



Nouveau système en faveur des familles : « L'aide Départementale aux Collégiens »

Depuis le 25 juin 2010, le système de secours d'études départementaux a été modifié pour répondre à 3 objectifs :

- assurer une plus grande visibilité pour les familles
- se recentrer en priorité sur les collégiens, dont la responsabilité incombe au Conseil Général
- allouer une aide plus significative

Quand ?

A partir de cette rentrée scolaire 2010/2011, le nouveau dispositif mis en place est rebaptisé « Aide Départementale aux Collégiens », et se recentrera sur les familles des collégiens bénéficiaires d'une bourse nationale aux taux 2 et 3.

Combien ?

Dans ce cadre précis, les élèves éligibles au titre de cette nouvelle politique pourront bénéficier d'une aide annuelle du Conseil Général s'élevant :

- à 75 € pour les élèves percevant une bourse nationale au taux 2
- à 150 € pour les élèves percevant une bourse nationale au taux 3

L'aide spécifique aux collégiens Tarn-et-Garonnais internes est maintenue. Cette aide est désormais fixée de manière forfaitaire à 100 € par élève et par an. Elle est non cumulable avec l'Aide Départementale aux Collégiens précédemment définie.

Comment ?

Renseignez vous auprès de votre collège ou retirez le dossier auprès de votre mairie et retournez directement le dossier au Conseil Général.

Pour tout renseignement complémentaire : Service Education et Collèges du Conseil Général au 05.63.91.77.19.



DISPOSITIFS PREVISIONNELS DE SECOURS



L'Association montalbanaise de sauvetage et de secourisme a la possibilité de mettre en place des dispositifs prévisionnels de secours pour assurer la sécurité de vos événements.

Elle fournit une ou plusieurs équipes de secouristes, du matériel ainsi que les véhicules pour répondre aux besoins de sécurité de vos événements (manifestations sportives, fêtes de village, concerts, etc...). Elle possède un agrément de sécurité civile de la Préfecture du Tarn et Garonne.

Pour plus d'information : Georges RODRIGUEZ au 05.61.09.94.20 ou 06.27.55.08.54
Association montalbanaise de sauvetage et de secourisme
895, rue du Ramiérou - 82000 Montauban

Téléthon 2010



Cette manifestation est organisée à Lauzerte depuis de très nombreuses années. D'abord organisée par les pompiers, et depuis, au moins 2002 par l'ODTQPS. Elle a connu plus ou moins de réussite selon les années. Cette année est à peine moyenne puisque nous avons fait remonter à l'AFM la somme de 939.71€.

Nous remercions tous les enfants, les Sapeurs - Pompiers, toutes les associations sportives, musicales, culturelles et autres....et surtout le public présent pour leur généreuse participation.



Les bénévoles aux crêpes

Un grand merci aux bénévoles qui vous donnent rendez-vous l'an prochain pour une mobilisation plus grande.

Recensement militaire (ou recensement citoyen)

Qui est concerné ?

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Recensement et nationalité française

Si vous avez acquis la nationalité française (naturalisation, déclaration...) entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Si vous pouvez répudier ou décliner la nationalité française (personne ayant un seul parent de nationalité française, née hors de France...) sans avoir fait jouer ce droit, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit vos 19 ans.

Où et comment se faire recenser ?

Vous devez vous présenter à la mairie du domicile, ou si vous résidez à l'étranger, au consulat ou service diplomatique de France.

Si vous ne pouvez pas faire ces démarches personnellement, elles peuvent être accomplies par votre représentant légal (parents, tuteur...) si vous êtes mineur.



**J'AI 16 ANS. JE ME SUIS
FAIT RECENSER.
ET TOI ???**



Il convient de déclarer :

- votre nom, vos prénoms, votre date et lieu de naissance, ainsi que les éléments concernant vos parents ;
- votre adresse,
- votre situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- le livret de famille.

Il n'est pas nécessaire de fournir de justificatif de domicile.

Si vous êtes atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et que vous souhaitez être dispensé de la journée défense et citoyenneté, il convient de présenter votre carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la défense.

Attestation de recensement

Une attestation de recensement vous est délivrée.

Elle est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics.

Attention, cette attestation doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont vous dépendez.

Défaut de recensement

En cas d'absence de recensement dans les délais, vous êtes en irrégularité. Vous ne pourrez notamment pas passer les concours et examens d'État (par exemple, le baccalauréat).

Pour régulariser votre situation, à tout moment et avant l'âge de 25 ans, vous devez vous déclarer auprès de votre mairie (au consulat ou service diplomatique de France).

L'attestation de recensement vous est alors remise.

Lauzerte dans le SIEEOM du Sud Quercy

Dépôts sauvages : une facture de 30 000 € par an

Malgré l'utilisation des déchèteries en constante augmentation, les services de collecte du SIEEOM sont quotidiennement confrontés aux dépôts illégaux d'encombrants à côté des bacs collectifs verts et jaunes. Ces déchets ménagers qui parfois contiennent des substances toxiques (téléviseurs, huiles de vidange, peintures,...) sont pourtant tous acceptés gratuitement en déchèterie où ils pourront être envoyés vers les filières de recyclage ou de dépollution appropriées.

Pour enrayer ce phénomène et convaincre les insensibles aux nuisances écologiques, il nous semble important de rappeler que ces petites incivilités alourdissent la facture pour l'ensemble des contribuables ! En effet, le **surcoût** dû au nettoyage de ces dépôts est estimé à **plus de 30 000 € par an, soit en moyenne 7 € par foyer.**



Dans la mesure où la grande majorité des dépôts sont manifestement faits à l'aide d'un véhicule. Nous rappelons à ceux qui croient économiser 1 € de carburant grâce à quelques kilomètres non parcourus, qu'ils n'oublient pas de prendre en compte le surcoût sur leur taxe d'habitation et celles de leurs voisins. Respecter les consignes, c'est aussi surveiller son porte-monnaie.

Bon à savoir ! Pour les gros volumes, le SIEEOM dispose d'un service de location de bennette (8m³) à domicile.

Les cinq vies du papier !

40% des feuilles imprimées au bureau sont jetées le jour même. Chaque année en France, plus de 4 millions de tonnes de prospectus, catalogues, annuaires, journaux, magazines et courriers sont lus et utilisés. Bien triés, ils pourront renaître cinq fois...

A la maison ou au travail, un français trie en moyenne 27 kg de papier par an sur un potentiel de 65 kg/hab/an. Ainsi, il nous reste une marge de progression de plus de 38 kg de papier par an !

Et après ?

Bien triés, les papiers sont collectés et renvoyés dans l'industrie papetière. Déposés dans un pulpeur, recipient tournant à grande vitesse, ils sont mis en suspension dans l'eau. La nouvelle pâte à papier est alors débarrassée des agrafes, de l'encre, des plastiques... Ses

fibres sont alors gonflées pour favoriser leur enchevêtrement.

Puis, on sèche et étire cette nouvelle matière première pour mettre

la feuille en bobine, prête pour une deuxième vie.

Une feuille de route qui s'écrit 4 fois tant il est vrai que le papier a la chance d'être doté de 5 vies ! Et encore : au terme de sa cinquième vie de papier, il se métamorphosera en carton, lui aussi recyclable. A condition, toujours, qu'il soit correctement trié...

Les papiers à trier



STOP-PUB : Pensez à l'autocollant « stop-pub » si vous ne lisez pas les publicités non adressées déposées dans votre boîte aux lettres. Réduisons nos déchets, ça déborde ! (L'autocollant est disponible en mairie)

Pour plus de renseignements sur les différents moyens de collecte ou sur les opérations ponctuelles, n'hésitez pas à contacter le SIEEOM au 05 63 26 49 67 ou bien à vous rendre sur sieeom.sudquercy.fr.

Horaires d'ouverture de la Déchèterie d'Auléry : Lundi : 8-12h, Mercredi : 14-17h, Vendredi : 8-12h, Samedi : 9-12h/14-17h

Encombrants, ordures ménagères, tri sélectif... Rappel !

- Le non respect du tri sélectif entraîne à court terme l'augmentation du prix du traitement des déchets et un gaspillage inconsidéré.
- **Le verre ne se recycle que dans le récup'verre** ; vous pouvez y déposer les bouteilles, les bocaux et les pots sans bouchon ni capsule .
- Les déchets **encombrants, électriques ou toxiques** sont à déposer en déchèterie. Le dépôt de ces déchets aux pieds des bacs jaunes et verts peut être sanctionné d'une amende allant jusqu'à 1500 €.
- **Les déchets des bacs jaunes sont triés manuellement.** Il faut , pour la sécurité des employés, éviter de jeter tout détritux dangereux.
- **Des composteurs à 15 €** sont disponibles à la déchèterie.





" Rainettes des prés, jardin de simples "

Le Collège Pays de Serres a commencé le compost des matières organiques provenant de la cantine ; tous ensemble faisons de Lauzerte un village exemplaire en matière de réduction des déchets :

**Ne gaspillons plus notre argent et notre énergie !
Rendons sa fertilité à la terre qui nous nourrit !
Compostons !**

L'association " Rainettes des prés, jardin de simples " travaille depuis cet été à l'aménagement du terrain mis à disposition par la municipalité (en face de la salle des fêtes). Des bacs surélevés permettront à tous, enfants et personnes âgées particulièrement, de jardiner sans se fatiguer.

Nous pourrions discuter et expérimenter autour du jardinage écologique :

- Un usage parcimonieux de l'eau grâce au paillage, au choix de variétés adaptées...
- La biodiversité préservée avec la fabrication d'abris à insectes, à hérissons, de nichoirs à oiseaux..., avec de multiples variétés de plantes (mellifères, aromatiques...)

Nous apprendrons ensemble à connaître et utiliser les plantes du jardin

- Pour nous nourrir et nous garder en bonne santé
- Pour le plaisir de nous rencontrer, d'échanger, de créer, d'imaginer...

Parce qu'un jardin biologique se passe difficilement de compost,
Parce qu'il est préférable de recycler localement nos déchets,

L'association nous encourage, nous conseille, nous accompagne dans le compostage, individuel ou collectif.

Elle propose, au jardin associatif, un compost collectif, lieu de collecte pour les lauzertins(e)s qui ne disposent pas de jardin.

Pour celles et ceux qui ne se déplacent pas facilement, l'association trouvera des solutions pour permettre leur participation.

Contactez-nous sans hésiter.

Comment participer ?

- Un petit seau à couvercle vous est prêté par l'association en partenariat avec le SIEFOM,
- Nous vous guidons dans le tri de vos déchets compostables,
- La collecte se fait dans le composteur du jardin mis à disposition par la mairie, à côté de la salle des fêtes.

Pour commencer dès maintenant ou pour plus de renseignements :

contact au 05-63-29-19-13

TARIFS : Cotisation : 4 €

Cotisation « petits budgets » : 2 €



LES RESTAURANTS DU CŒUR

Centre de LAUZERTE au Centre Jeanne d'Arc



Le Centre Jeanne d'Arc qui accueille les Restos à Lauzerte

Les Restos du cœur ont réouvert leurs portes depuis le 2 décembre au Centre Jeanne d'Arc, à Lauzerte, rue de la Barbacane.

Distribution tous les jeudis de 14h à 16h.

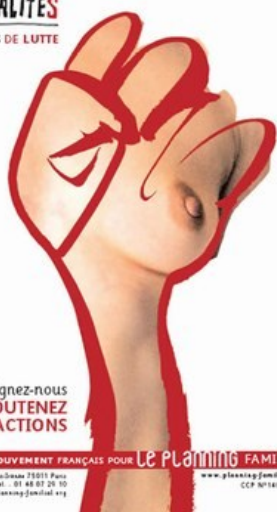
Inscription préalable (liste des pièces à fournir disponible en Mairie).

Tél. : 06-08-96-58-50

Courriel : mairie.lauzerte@wanadoo.fr



LIBERTÉ
ÉGALITÉ
SEXUALITÉS
50 ANS DE LUTTE



Rejoignez-nous
SOUTENEZ
NOS ACTIONS

MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL
4, square Louis Braille 75015 Paris
Tél. : 01 48 07 20 10
mfp@planningfamilial.org
www.planningfamilial.org
CCP N°14932578

"LE BUS à L'OREILLE" du PLANNING FAMILIAL

Vous cherchez des informations sur la sexualité, vous avez pris des risques sexuels, vous voulez choisir un moyen de contraception, vous voulez interrompre votre grossesse, vous avez besoin de préservatifs féminins ou masculins... Vous rencontrez des difficultés avec votre conjoint(e), vos enfants ou votre famille, vous subissez des violences morales, physiques, sexuelles ou économiques...

Ou vous voulez tout simplement passer un moment convivial autour d'un café, échanger en toute simplicité et en toute liberté... Quels que soient votre âge ou

votre sexe, Lorette MARTINEAU, conseillère conjugale et familiale vous attend de 12h à 17h tous les 3^{èmes} mardi de chaque mois au Collège à Lauzerte. L'accueil au Planning est anonyme et gratuit. Possibilité de rendez-vous au village au : 06.73.34.09.90.

Vous pouvez aussi poser vos questions par mail : planning.familial.82@wanadoo.fr (réponse assurée !) ou nous contacter à notre permanence du lundi au vendredi : Mouvement Français pour le Planning Familial 505, avenue des Mourets à Montauban,

MINICAR DE LAUZERTE

Vous habitez les Communes de :

BOULOC

DURFORT LACAPELETTE

LAUZERTE

MIRAMONT DE QUERCY

MONTAGUDET

MONTESQUIEU, SAINTE JULIETTE, MONTBARLA

	LAUZERTE		MOISSAC		VALENCE D'AGEN	
	aller simple	aller retour	aller simple	aller retour	aller simple	aller retour
1 pers.seule	1 X 3,80 €	1 X 6,00 €	1 X 5,30 €	1 X 8,10 €	1 X 6,40 €	1 X 9,90 €
2 pers. et +	2 X 3,20 €	2 X 3,90 €	2 X 4,30 €	2 X 6,90 €	2 X 5,80 €	2 X 8,80 €

Vous pouvez vous rendre à :

LAUZERTE	
MERCREDI et VENDREDI	
MATIN	
Arrivée	9H30
Départ	11H00

VALENCE D'AGEN	
MARDI et jour de FOIRE	
MATIN	
Arrivée :	10h15
Départ :	12H15

MOISSAC	
MERCREDI et SAMEDI	
MATIN	
Arrivée	9H30
Départ	11H30



Appelez : Les Transports Gerla : 05 63 04 55 50 - 06 85 90 97 30
de 17 à 20h - tous les jours sauf Dimanche et au plus tard la veille

Dominique DUCHEMIN, Accompagnatrice-relais du SARAPP de Lauzerte,

*vous présente
ses meilleurs vœux*

*pour 2011
vous présente
ses meilleurs vœux
pour 2011*

Le mardi et le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h à 16h30,
pour vos demandes de formation en Informatique,
Comptabilité, Français, Mathématiques, n'hésitez pas à
me contacter :

SARAPP - Collège Pays de Serres - Rue des Carmes
82110 Lauzerte

Tél. : 05 63 94 72 75 / Courriel : 82sarlau@ac-toulouse.fr



Chambres d'hôtes et Meublés de tourisme, Déclaration obligatoire, Rappel

Toute personne qui offre, en location permanente ou saisonnière, une ou plusieurs chambres meublées situées chez l'habitant ou un meublé (villa, appartement ou studio meublé) pour accueillir des touristes doit en faire la déclaration préalable auprès de la mairie du lieu de l'habitation (décret 2009-1652).



L'INSEE enquête

L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) enquête :

Dans la commune de Lauzerte, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Celui-ci sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Par avance, merci du bon accueil que vous lui réserverez.

du 17 janvier au 16 avril 2011,
enquête intitulée :

« Cadre de Vie et Sécurité »

Cette enquête a pour objectif d'appréhender le problème de l'insécurité au travers des vols, des dégradations, des cambriolages, des agressions, des violences physiques, des menaces et injures dont ont été victimes au cours des deux dernières années, le ménage ou les personnes qui le composent.

58^{ième} Journée des Lépreux

La lèpre ne tue plus, elle exclut.
Pour sauver les lépreux de l'oubli, pour les soigner, les réinsérer,
votre don est essentiel. Donnez !

Soyez généreux, les 30 et 31 janvier 2010.

Appelez le 32.60 et dites " Follereau "

Fondation Raoul Follereau - BP 79- 75015 PARIS—www.raoul-follereau.org





Association Quercy Pays de Serres

PRESENTATION DES OBJECTIFS ET DES ACTIVITES

L'Association Quercy Pays de Serres a été créée en juin 1993, à l'initiative des élus des 3 cantons du Quercy Pays de Serres, avec pour objectif le développement territorial sur le plan économique, social, touristique et culturel.

Agréée Espace Rural Emploi Formation (EREF) en 1995, par la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP), elle œuvre au plus près des usagers, en tant que site de proximité, sur les cantons de Bourg de Visa, Lauzerte et Montaigu de Quercy.

Depuis le 1^{er} janvier 2000, l'association a créé une cellule d'insertion pour venir en aide aux plus démunis dans le cadre de la lutte contre l'exclusion.

Les personnes sont accueillies :

- au siège de l'association, à Lauzerte, le lundi de 14h à 17h, le mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 9h à 12h.
- à la permanence bi-mensuelle de Montaigu de Quercy, à la Mairie, salle du conseil municipal, le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois de 9h à 12h.

L'Association Quercy Pays de Serres est mandatée et financée par la Communauté de Communes Quercy Pays de Serres, les Communes de Montaigu de Quercy et de Lacour, la DIRECCTE U.T. 82 (anciennement dénommée DDTEFP), le Conseil Général de Tarn et Garonne, le Fonds Social Européen et le Conseil Régional Midi-Pyrénées.

Les différentes actions menées sont :

• L'Espace Rural Emploi Formation (EREF)

L'association accueille, informe, oriente et accompagne dans ses démarches toute personne du territoire, en demande d'aide sociale ou d'aide à l'emploi et/ou à la formation

• L'accompagnement social et professionnel des bénéficiaires du RSA

Les personnes orientées par les services sociaux locaux du Conseil Général et de la MSA bénéficient d'un accompagnement individuel dans l'objectif de les aider à résoudre des problématiques sociales et de travailler un projet professionnel.

• L'Atelier du Milieu

Cet atelier d'insertion par l'activité économique emploie 4 femmes en insertion. Elles travaillent à la fabrication de livres, carnets, cartes et albums réalisés de façon artisanale et écologique. En alternance, elles bénéficient d'un accompagnement individuel dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle.

• L'antenne association intermédiaire Quercy Contacts 82.

Cette activité permet d'embaucher des personnes en difficulté d'accès à l'emploi et de les mettre à disposition de particuliers, d'entreprises, d'associations ou de collectivités locales pour des missions de travail ponctuelles ou régulières. Tous types de travaux sont proposés, entre autres : travaux ménagers, de jardinage, d'entretien de bâtiments (peinture, papier peint, pose de faïence, carrelage etc...) et de petite maçonnerie. Tous les salariés bénéficient d'un accompagnement individuel approfondi.

• Le Visio Guichet Pôle Emploi

A la demande du Pôle Emploi de Castelsarrasin et grâce à la participation financière du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées, l'association a mis en place dans ses locaux à Lauzerte et à la Mairie de Montaigu de Quercy, un Visio Guichet.

Celui-ci permet aux demandeurs d'emploi du territoire, d'effectuer leur entretien mensuel en visio-conférence, avec leur conseiller référent Pôle Emploi, sans avoir à se déplacer à Castelsarrasin.

• Le Chantier d'Insertion de la Barguelonne et du Lendou (CIBEL)

Ce chantier d'insertion par l'activité économique s'est déroulé de mars 2005 à décembre 2008. Le travail a consisté à nettoyer et restaurer les berges des 2 Barguelonnes et du Lendou sur un linéaire de 54 320 mètres. 18 salariés en insertion ont participé à ce travail et ont bénéficié d'un accompagnement socioprofessionnel individualisé ; 66,7% d'entre eux ont pu accéder à un emploi à l'issue de leur contrat avec l'Association Quercy Pays de Serres. Cette action a pu se réaliser grâce au soutien technique et financier du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin des 2 Barguelonnes et du Lendou présidé par M. Pierre Borel.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la politique territoriale en terme de service public délégué par les communes et communautés de communes. Celles-ci s'en acquittent par le paiement annuel d'une adhésion s'élevant à 2,30 € par habitant. Cette cotisation dont le montant est fixé au regard des besoins, est indispensable au fonctionnement de l'association et à la prise en charge partielle des frais engendrés par chaque action.

La Présidente, P. PÉREZ

ASSOCIATION QUERCY PAYS DE SERRES
Rue du Millial 82110 Lauzerte
Tél. 05 63 94 65 13 / Fax. 05 63 94 64 04
eref.lauzerte@wanadoo.fr

Service Public d'Assainissement

Non Collectif (SPANC)

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la loi sur l'Eau a imposé aux collectivités de conduire un certain nombre de contrôles sur les installations d'assainissement autonome.

Les objectifs de cette loi sont tout d'abord de prévenir tout risque sanitaire, mais aussi de limiter l'impact environnemental et ainsi participer à l'effort national de protection de la ressource en eau :

"L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général." Article 1 de la loi sur l'eau du 03/01/1992

Cette loi s'intègre dans une réglementation déjà ancienne et a entraîné de nombreuses modifications.

Qu'est ce que l'assainissement non collectif ?

L'assainissement non collectif concerne les installations privées liées à une habitation.

Les systèmes d'assainissement non collectif sont toujours constitués de plusieurs parties : le pré-traitement, le traitement, l'exutoire. Evidemment, selon l'ancienneté de votre habitation, l'installation peut être composée de manière différente (fosse septique, bac dégraisseur, filtre à pouzzolane et épandage), cela n'a pas de réelle importance. L'installation doit comporter ces étapes et être surtout en bon état de fonctionnement.

Comment fonctionne le SPANC ?

Le SPANC est le Service Public d'Assainissement Non Collectif. C'est lui qui a en charge la réalisation des contrôles obligatoires imposés par la loi sur l'eau de 1992. Sur la commune de Lauzerte, c'est la Communauté de Communes Quercy Pays de Serres, via la SAUR, qui gère ce nouveau service.

Il y a deux sortes de contrôles obligatoires :

- Le contrôle du neuf (dans le cadre d'un permis de construire par ex.),

- Le contrôle de fonctionnement des installations existantes.

Les propriétaires des installations existantes sont directement contactés par la SAUR, ils n'ont à effectuer aucune démarche personnelle.

Pour son financement, le SPANC doit être autonome. Vous recevrez donc, dès le contrôle de votre installation effectuée, une facture émanant du Trésor Public. Les dépenses du SPANC ne peuvent être couvertes par un impôt. Les charges du service sont donc couvertes par les usagers de l'assainissement non collectif.



Quels documents conserver, et combien de temps ?

Documents à garder toute votre vie

- Le livret de famille.
- Le livret militaire et les pièces qui le complètent.
- Les diplômes.
- Le contrat de mariage.
- Les timbres et règlements de copropriété.
- Les factures de travaux, réparations ou achats d'une certaine importance.
- Les testaments.
- Les livrets de Caisse d'Épargne.
- Les engagements de location et les baux.
- Les polices d'assurance et les preuves de leur résiliation.
- Tout ce qui concerne les pensions civiles et militaires.
- Tout ce qui concerne la santé : carte de groupe sanguin (sur soi), carnets de santé, certificats de vaccinations, carte de Sécurité Sociale, dossiers médicaux : radiographies, analyses, certaines ordonnances...

Documents à garder une trentaine d'années

- Quittances et pièces justificatives de paiement de toutes indemnités en réparation d'un dommage.
- Reconnaissance de dette civile.

Documents à conserver une dizaine d'années

- Les devis et marchés des architectes et des entrepreneurs.
- Factures EDF-GDF et preuves de paiement.
- Reconnaissance de dette commerciale.

Documents à conserver pendant six ans

- Les déclarations de revenus.
- Les copies de renseignements fournis à l'Administration des Finances.
- Les avertissements du percepteur.
- Les preuves du paiement de vos impôts.

Documents à conserver pendant cinq ans

- Les pièces justificatives de paiement : des intérêts de toutes sommes dues en vertu d'un prêt ou autre ; des arrérages de rentes ; des pensions alimentaires ; des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales ; des allocations de chômage.
- Les doubles des bulletins de paie de vos employés.

Documents à conserver pendant deux ans

- Les quittances et primes d'assurances.
- Factures de téléphone et preuves de paiement.

Documents à conserver pendant un an

- Les certificats de ramonage.
- Les factures des transporteurs, la preuve de leur paiement et les récépissés de transport.

Documents à conserver pendant six mois

- Les notes d'hôtel, de restaurant et de pension et la justification de leur règlement.

Documents dont la durée de conservation est variable

- Les bulletins de salaire (jusqu'à liquidation de votre retraite).
- Les contrats de travail et louage de service (pendant toute la durée du contrat et deux ans après sa résiliation).
- Les bons de garantie (pendant la durée de celle-ci).
- L'autorisation de sortie de France d'un mineur (pendant la durée de cette autorisation).
- Les dossiers scolaires de vos enfants (jusqu'à la fin de leurs études et même après).
- Les souches de carnets de chèques bancaires et postaux, les talons de mandats et virements, les reçus et les quittances (ainsi que les factures auxquelles ils se rapportent) le plus longtemps possible.
- Les quittances de loyers, l'état des lieux de votre logement, pendant toute la durée de votre location et jusqu'au remboursement de votre dépôt de garantie.
- Les contrats de prêt : 10 ans après l'expiration du contrat.
- Les factures aussi longtemps que vous gardez l'objet acheté.



S. I. A. E. P.

SYNDICAT DISTRIBUTION EAU POTABLE DE LAUZERTE - MONTAIGU DE QUERCY - BOULOC - BELVEZE - STE JULIETTE

Pour pallier le manque d'eau potable actuel en période estivale, et pour couvrir les besoins à plus long terme, le Syndicat va participer financièrement aux travaux d'inter-connexion avec des Syndicats voisins.

En outre, le S.I.A.E.P. investit régulièrement dans l'amélioration des réseaux, et notamment en 2009 :

- réfection du réseau de Lauzerte à l'occasion de la rénovation des rues de la ville haute :

- o 1^{ère} tranche en 2007 : 97 824 € HT

- o 2^{ème} tranche en 2009 : 196.771 € HT + branchements 5.345 €

- o 3^{ème} tranche en 2010 : 61 568 € HT (prévision)

- zone de Bouxac à Lauzerte : 18 753 € HT

- réservoir de La Pistoule à Lauzerte : 23 484 € HT

- réservoir de Gouts à Montaignu : 10 534 € HT

- rue de la Pie à Montaignu : 8 597 € HT

- hameau de Guitard à Ste Juliette : 21 835 € HT

- ainsi que d'autres travaux prévus pour 2011 à Montaignu, Belvèze, Lauzerte.

Mais les besoins en eau potable peuvent aussi être diminués par une maîtrise de la consommation individuelle :

Protégez votre compteur contre le gel : Le compteur doit être protégé du gel s'il est utilisé. S'il ne l'est pas, il doit en plus être fermé, et l'installation purgée.

Suivez votre consommation : Le compteur et l'installation intérieure sont sous votre responsabilité. Un contrôle régulier par vos soins est indispensable pour vous permettre de détecter les **fuites** éventuelles au plus tôt :

- _ Si la fuite se situe avant le compteur, vous devez le signaler à la SAUR au 05.81.91.35.07

- _ Si la fuite se situe après le compteur, vous devez alerter votre plombier habituel.

Sensibilisez votre entourage et en particulier les jeunes aux gestes anti-gaspillage dans la vie courante, par exemple pendant la toilette. On peut aussi utiliser l'eau de rinçage des légumes pour arroser les plantes. Les exemples ne manquent pas !

Alertez la S.A.U.R. au 05.81.91.35.07 lorsque, au hasard de vos promenades ou de vos activités, vous découvrez une fuite sur le réseau public.

Agnès PALMIE, Présidente du S.I.A.E.P.

SIAEP - Rue de la Mairie 82110 LAUZERTE - Tél./

Fax 05.63.39.56.82

Mail : sie-lauzerte@orange.fr

MEMBRES DU SYNDICAT DES EAUX

NOM Prénom	Délégué de la commune de	Fonction au SIAEP	Téléphone Mairie
BONNEMAISON Daniel	BOULOC	Membre	05 63 94 67 97
SPOLADORE Alain	BOULOC	Membre	05 63 94 67 97
CRANSAC David	BELVEZE	Membre	05 63 95 35 68
MAZENC Bernard	BELVEZE	Membre	05 63 95 35 68
JOFRE Jacques	LAUZERTE	Vice-président	05 63 94 65 14
BROTONS Patrick	LAUZERTE	Membre	05 63 94 65 14
LAVABRE Jean	MONTAIGU DE QUERCY	Membre	05 63 94 45 44
RICHARD Sébastien	MONTAIGU DE QUERCY	Membre	05 63 94 45 44
PALMIE Agnès	SAINTE JULIETTE	Présidente	05 63 94 67 21
TERRAT Pascal	SAINTE JULIETTE	Membre	05 63 94 67 21

Le Syndicat des Eaux existe depuis 1962. Ses adhérents sont les 5 communes de : Belvèze, Boulloc, Lauzerte, Montaignu-de-Quercy et Sainte-Juliette. Il dessert 2.225 abonnés (en 2009). Il assure la distribution de l'eau potable sur son territoire. Il n'est pas chargé de l'assainissement.

Le Syndicat est propriétaire du réseau et finance les investissements et les travaux. Il a délégué l'exploitation du réseau par contrat d'affermage à la Société S.A.U.R.



Des nouvelles de la Barguelonne et du Lendou !...

Cette année a eu lieu la première phase des travaux d'entretien de la Barguelonne et du Lendou.

L'objectif de ces travaux d'entretien de la végétation des berges est principalement de limiter la formation d'embâcles (accumulation de bois morts) à l'origine de nombreux dégâts sur les digues et les ouvrages lors de fortes crues. Il s'agit donc d'effectuer un abattage sélectif des arbres morts et ceux pouvant générer des désordres hydrauliques (arbres penchés ou déstabilisés).

Durant la phase de restauration (5 ans à partir de 2005) ce sont près de 134 000 mètres de berges qui ont été gérées sur les 22 communes composant le syndicat.

Les travaux de cette année qui concernaient les tronçons amont du Lendou et l'aval de la Barguelonne ont été réalisés par l'entreprise « Montesquieu parcs et jardins » sur 20 000 mètres de berges et 7 000 mètres ont été réalisés par l'équipe de la Communauté de communes des deux rives sur la partie aval avant la confluence de la Garonne.

Ensuite, comme prévu l'an passé l'étude Hydromorphologique du bassin de la Barguelonne et du Lendou a débuté au mois d'août. Cette étude d'une durée de 18 mois est réalisée par le bureau d'étude CEREGR de Rodez.

La première phase d'état des lieux du bassin versant a été présentée au comité de pilotage en octobre dernier à la mairie de Lauzerte. Ce comité de pilotage est composé des élus des deux syndicats (46 et 82), des partenaires techniques (ONEMA, fédération de pêche, chambre d'agriculture), et enfin des partenaires financiers (Conseil Général, Conseil régional et Agence de l'eau Adour-Garonne).



Embâcle sur la Barguelonne obstruant la quasi totalité du lit et provoquant une érosion de la berge

Pour rappel cette étude a pour objectifs principaux :

- Limiter l'impact des crues en créant des zones d'étalement sur des secteurs situés en amont du bassin,
- Atteindre les objectifs de qualité fixés par la directive cadre européenne pour 2015,
- Identifier des enjeux et des objectifs de gestion durable de notre rivière.

Information importante :

Avant toute intervention de curage d'un ruisseau ou d'un fossé, n'hésitez pas à demander conseil auprès de notre technicien-rivière ou du Service Départemental de Police de l'Eau. Ces travaux sont soumis à arrêté préfectoral, il sera donc nécessaire de remplir un dossier de déclaration de travaux.

Contact : Julien CACHARD au 06.11.72.69.77.

Le Président du SIAH,
Pierre BOREL



avant



après

Association de Sauvegarde et d'Animation du Patrimoine du Pays de Lauzerte

Projet de restauration de l'église de Carcès

L'Association de Sauvegarde et d'Animation du Patrimoine du Pays de Lauzerte (Les Amis des Orgues de Lauzerte et l'Association La Chapelle Saint-Sernin du Bosc) est parvenue en 2010 à une étape nouvelle, à la fois de restructuration et d'objectifs.

Les travaux de restauration sur les orgues d'une part et sur la chapelle de Saint-Sernin du Bosc d'autre part étant à ce jour terminés tout en donnant lieu à un suivi d'entretien, il était important de définir de nouvelles orientations.

Simultanément le Maire de Lauzerte et sa municipalité récemment élus manifestaient le désir de porter un effort accru dans le domaine patrimonial et culturel.

En accord avec le maire de Lauzerte, le choix s'est porté sur la très ancienne petite église romane de Carcès abandonnée depuis soixante ans mais encore très saine et au gros oeuvre en particulier quasiment intact.

De dimension modeste, elle est située sur la commune de Lauzerte au pied de Bouloc, tout près de l'église de Cadamas toujours en service et avec laquelle elle devait être jumelée au siècle passé. Sise au pied d'une colline, sur un joli site ombragé, à 400 mètres d'un virage de la route de Montaigu de Quercy dont elle est accessible par un chemin empierré, elle reste un peu isolée dans la campagne sans habitation à proximité.

Les recherches historiques menées par le Président aux archives départementales notamment n'ont permis de voir évoqué cet édifice religieux dans les ouvrages du chanoine GAYNE ou de BANDOCH. Il paraît raisonnable de situer son origine au XII^{ème} siècle avec plusieurs remaniements voire peut-être une reconstruction au XVI^{ème} siècle. En revanche la Société d'Archéologie de Montauban en a fait, dans la collec-

tion Al Cantou, disponible à la médiathèque de Lauzerte, un petit commentaire d'une demi page.

Désaffectée dans les années cinquante (l'abbé DÉJEAN s'en souvient et l'arrêté préfectoral correspondant est en cours de recherche), elle a fait l'objet d'une réfection de toiture dans les années soixante-dix. Malheureusement la cloche a disparu, le pavement en pierres de taille à l'ancienne a été démonté et pillé, et la nef a servi un temps d'abri à des animaux domestiques. Le porche d'entrée s'est effondré sous la pression en particulier d'un gros chêne envahissant.

L'église est complétée sur sa face sud ouest par un enclos de murettes en mauvais état délimitant un cimetière ancien dont subsistent encore quelques pierres tombales avec épitaphes, plus ou moins basculées et à demi plantées dans le sol.

Des travaux de débroussaillage, élagage et abattage ont été réalisés cette année en préliminaire afin d'aérer le site tout en préservant un peu d'ombrage sans danger pour la toiture désormais.

Un projet chiffré de restauration complète de cette église vient en outre d'être déposé à la mairie, propriétaire de l'édifice, en vue d'être étudié avant l'établissement du budget communal 2011 en fonction d'un montage financier et des aides à solliciter qui seront arrêtés avant la fin de l'année.

Les travaux de restauration à mener sous maîtrise d'œuvre de l'Association, commenceront début 2011 et devraient durer quelques années compte tenu de découpage annuel à réaliser.

Même s'il a déjà fait l'objet d'entretien de notre part avec le maire de Lauzerte et l'évêque de Montauban, le devenir de cette église n'est pas encore nettement défini. Ou bien l'église sera réaffectée au culte catholique, l'évêque n'étant pas de prime abord opposé, ou bien elle aura vocation culturelle à défaut d'être culturelle, à charge d'animation par notre Association.

Dans ce dernier cas, l'Association s'engage à veiller à ce que Carcès ne soit jamais cédée à un particulier ou à une société pour en faire des logements ou des locaux commerciaux. Quoiqu'il en soit le statut définitif de cet édifice sera définitivement arrêté avant la fin des travaux de restauration.

Tous ceux qui se montreraient intéressés par ce projet sont cordialement invités à adhérer à l'Association de Sauvegarde et d'Animation du Patrimoine du Pays de Lauzerte. D'autres objectifs seront retenus à leur tour par la suite.

Remi DELPIT, *Président de l'ASAPPL*





Le dispositif « Covoiturons sur le pouce » a démarré fin octobre 2010. Merci à ceux qui sont venus chercher leur kit de mobilité. Vous pouvez utiliser le dispositif, à tout moment ! Pour les autres, rendez-vous à la Communauté de Communes Quercy Pays de Serres, rue du Millial à Lauzerte !

Pour tous, faites circuler l'information de « Covoiturons sur le pouce » autour de vous. N'hésitez pas à en parler autour de vous pour que vos amis et proches utilisent aussi Covoiturons sur le pouce. Il faut un maximum de personnes pour que ce dispositif devienne un moyen de transport habituel. Plus nombreux seront les utilisateurs, plus efficace sera le dispositif !

Il y a aujourd'hui 50 arrêts sur le Tarn et Garonne, et bientôt des dizaines en plus puisque de nombreuses collectivités nous rejoignent.

"Covoiturons sur le pouce" est un compromis entre du Covoiturage classique (contraignant et régulier) et de l'Auto-stop (peu sécurisé).

Faites des économies sur votre budget transport, gardez votre liberté de bouger, Entraidez-vous, et réduisez votre impact sur l'environnement !

A très bientôt aux arrêts sur le pouce ou sur www.covoituronssurlepouce.fr !



Les collectivités participant à ce projet sont : Beaumont de Lomagne, Boudou, Communauté de Communes Quercy Pays de Serres, Communauté de Communes Sud Quercy, Durfort-Lacapelette, Grissoles, Moissac, Montech, St Nicolas de La Grave, Valence d'Agen. De nombreuses associations et organismes soutiennent également le projet.

Association Loisirs Animations

L'Association Loisirs Animations de Lauzerte vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2011.

Cette année encore, l'association aura le plaisir d'organiser pour vous et les nombreux visiteurs de notre beau Quercy pays de Serres : la traditionnelle foire à la brocante aux vins et produits du terroir le 15 août, les marchés gourmands tous les jeudis de juillet et Août et le marché de Noël.

Bonne et heureuse année à tous !

L'association



Comment ça roule ?

Lorsque vous êtes inscrit, vous n'êtes pas obligés de prendre quelqu'un à chaque fois.

Les utilisateurs peuvent échanger par la suite librement tout en respectant l'esprit de « Covoiturons sur le pouce ».

FLEXIBLE, SIMPLE et IMMEDIAT

« Covoiturons sur le pouce » concerne des trajets occasionnels ou réguliers, de courtes ou moyennes distances. **BOUGEZ SUR LE POUCE**, au gré de vos envies, de quartier à quartier, de votre commune vers une autre, ou une grande ville proche.

Je veux participer, comment cela fonctionne ?

Je m'inscris **UNE SEULE FOIS** dans un lieu relais (sur Lauzerte à la Communauté de Communes Quercy Pays de Serres, rue du Millial) sur présentation d'une pièce d'identité et je signe la Charte de « Covoiturons sur le pouce ». En échange de 2€ je reçois mon Kit de mobilité (carte d'identification, macaron, ardoise ou brassard, livret de mobilité).

. **PASSAGER**, je me rends à un « arrêt sur le pouce » identifié. J'inscris ma destination sur l'ardoise.

. **CONDUCTEUR**, je m'arrête pour prendre un passager à un arrêt sur le pouce.

Renseignements pratiques :

Service Environnement & Développement Durable de Moissac :

05.63.04.63.98. / environnement@moissac.fr

<http://environnement.moissac.fr>

Communauté de Communes du Quercy Pays de Serres :
05.63.94.64.78 / cdcqps@free.fr

2 Arrêts sur le Pouce à Lauzerte :

Place du Foirail (abri-bus Collège, voir photo),
D953 abri-bus face à la Gendarmerie



L'Écho de l'Office de Tourisme, des Loisirs et de la Culture



A l'année prochaine Père Noël ! Et vivement les tournesols !

Si, en 2010, Lauzerte a connu une forte hausse de fréquentation (+18% au 31 octobre par rapport à 2009 !), on peut penser que cela est dû aux nombreux traits de caractère que le village exprime.



Rappelons en effet que Lauzerte fait partie des « Plus Beaux Villages de France », avec tout ce que cette association nationale de 155 villages peut apporter : faire connaître et reconnaître la qualité exceptionnelle du patrimoine de chaque village labellisé et inviter chaque visiteur à une rencontre avec leur histoire, leur terroir, leur culture...

Ville Halte sur les Chemins de Saint Jacques de Compostelle, Lauzerte reste aussi une étape inscrite dans la mémoire des chemins. Ceux-là qui, d'abord à pied, s'arrêtent ici pour la nuit, en gîte, chambre d'hôte ou hôtel, sont ensuite nombreux à revenir pour une excursion, un séjour (ou plus !...) après leur périple à St Jacques de Compostelle.

Plus Beaux Villages de France ou Halte vers Compostelle, l'attrait n°1 du village reste la qualité architecturale, le caractère préservé d'un patrimoine singulier et les efforts humains fournis pour faire vivre le village.

Ainsi, de nombreuses associations œuvrent en synergie pour animer toute l'année le village et le rendre convivial, comme lieu de vie / lieu de fête.



Qu'il s'agisse de concerts classiques dans les églises Saint Barthélemy et ND des Carmes, de festivals en plein air sur la Place des Cornières ou à Vignals, d'expositions à la Médiathèque ou à l'Hôtel de Ville, de marchés aux fleurs ou gourmands, à la brocante, la liste des animations culturelles et festives s'allonge chaque année un peu plus.

Beaucoup d'habitants, bénévoles, prestataires touristiques et élus s'attachent à défendre cette enthousiasmante aventure : faire perdurer le plaisir de se retrouver et de faire vivre le village. Aventure entreprise il y a longtemps par des femmes et des hommes amoureux de Lauzerte, qui ont, à présent passé le relais à d'autres, qui mettent patience, persévérance et un peu de leur vie personnelle dans les animations qu'ils organisent et les actions qu'ils mènent.

Nous espérons que les obstacles et les difficultés parfois rencontrés au quotidien ne feront qu'accroître l'envie de toutes les associations (et de leurs membres actifs !) d'aller de l'avant et de continuer à nous proposer un programme de loisirs et de festivités envié des communes alentours et reconnu par tous nos visiteurs.

Cependant, à l'heure où nous imprimons, quelques aléas font que le calendrier des festivités 2011 n'est pas bouclé (du moins pour les animations de l'Office de Tourisme !) alors n'hésitez pas à nous rendre régulièrement visite, Place des Cornières aux horaires d'ouverture, ou sur internet (www.lauzerte-tourisme.fr) pour connaître le programme !

William et Lydie

LE VILLAGE A LA PECHE !!

Les cartes de pêche 2011 sont arrivées !

Pêche en cours d'eau (Barguelonnes, Séounes, Lendou), ou plans d'eau de 2ème catégorie, la carte est obligatoire, en vente à la boulangerie Bentejac (Fbg d'Auriac) et, **NOUVEAU !** à l'Office de Tourisme !!!!

Office de Tourisme**, des Loisirs et de la Culture Quercy Pays de Serres - Place des Cornières - 82 110 Lauzerte
Tél.: 05 63 94 61 94 - Fax: 05 63 94 61 93 - Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vous pouvez consulter le programme complet des festivités sur notre site Internet : www.lauzerte-tourisme.fr.



Kaleidos
Compagnie de spectacle vivant

ATELIERS DE THÉÂTRE ET D'EXPRESSION CORPORELLE
(adulte et enfant)

Adultes : lundi de 14h à 16h et de 20h à 22h

Enfants : mercredi de 14h à 15h30

à la salle des fêtes de Lauzerte (salle Églantine)

Un minimum de 5 inscrits par atelier est requis.

Vous pouvez vous inscrire par mail : compagniekaleidos@gmail.com ou par téléphone au: 09.62.29.69.33 ou 06.28.22.26.98.

Le site de l'association : <http://compagnie.kaleidos.free.fr>



Médiathèque Intercommunale Pierre Sourbié

Automne animé

Cet Automne, il y a eu de nombreuses animations à la Médiathèque et elles ont toutes rencontré un franc succès : Place aux nouvelles, le lauréat fut Frédéric MONTLOUIS FÉLICITÉ récompensé pour son recueil "Avis de Démolition", puis le mois du film documentaire avec projections de 2 films sur le pèlerinage de St Jacques de Compostelle.

Le public s'est déplacé nombreux pour ces 2 projections, la salle était comble, ce qui nous encourage à renouveler notre participation à ce festival, Lettres d'Automne en partenariat avec l'Association Confluences de Montauban.



A cette occasion l'écrivain Thomas Scotto est venu rencontrer les élèves de Bourg-de-Visa et de Lauzerte, et le soir un public d'enfants et d'adultes est venu l'écouter présenter ses ouvrages.

Nous avons également participé au Téléthon, en vendant des livres d'occasion et des doudous tricotés (à cette occasion nous remercions toutes les bonnes volontés qui ont confectionné ces sujets).

Pour finir lors du marché de Noël de Lauzerte, nous avons proposé un conte, interprété par Pierre-Olivier TARTARIN de l'Atelier Théâtre Kaléidos, pour tout public. Sans oublier les rencontres autour des livres.

Animations et Expositions à venir

L'année 2011 sera aussi riche, avec de nombreuses expositions déjà prévues.

Le Vendredi 14 Janvier à la Médiathèque, Marion CASTELNAU-ROUILLARD, responsable du groupe local de la Cimade à Montauban, propose une lecture de quelques passages du livre que la Cimade vient de sortir aux Editions Actes-Sud : "Chroniques de rétention".

Le 18 Janvier à 18h, rencontre autour du livre de Jean TEULÉ "Mangez-le si vous voulez". Ces rencontres sont ouvertes à tous et le livre est disponible à la Médiathèque, en prêt ou à l'achat.

Nous envisageons également de participer au "Printemps des Poètes" en proposant une projection-débat concernant le poète Gaston COUTÉ ; nous projette-

rions le film "Bernard, Ni Dieu ni chaussettes" de Pascal BOUCHER. La date reste à définir (courant Mars).

Les soirées rencontres avec les 5 nouveaux auteurs de "Place aux Nouvelles 2011" débiteront vers le mois d'Avril. Vous trouverez notre programme complet sur notre site Internet, d'ici quelques semaines <http://mediatheque.sourbie.free.fr>.

En attendant, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2011, et profitons de cette occasion pour dire un grand merci à toutes les personnes bénévoles qui nous aident à réaliser toutes nos manifestations et qui nous donnent un sacré coup de main lors des échanges des documents.

Les bibliothécaires Pascale et Cathy

Tél. : 05.63.94.70.03.

mediatheque.sourbie@free.fr

<http://mediatheque.sourbie.free.fr>



Ce que l'on trouve à la Médiathèque :

5000 livres Adultes, 3530 livres enfants, 1300 CD Audio, 30 CD-rom, 160 DVD, Revues (adultes & enfants),

Le Petit Journal tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) à consulter sur place (Articles concernant Lauzerte et la Communauté de Communes, archivés depuis juillet 2000 ainsi que tous les "Petit Lauzertin"),

5 ordinateurs + 2 prises réseau pour ordinateurs portables, 1 salle de travail, 1 salle d'exposition.

Conditions

Cotisation annuelle de 5€ par famille pour les habitants de la Communauté de Communes, 10 € par famille pour les habitants hors Communauté de Communes.

Internet

1 € la ½ heure ou Carte annuelle de 7€ par personne pour ½ de consultation par semaine

Expositions Permanentes

Mosaïques de Michel SCHMIDT-CHEVALIER

Photos de Bernard TAURAN

Horaires d'ouverture

Mardi et Mercredi de 14h à 17h,

Jeudi de 16h à 19h et Samedi de 9h à 12h.

Catalogue en ligne

Vous recherchez un document (livre, CD, DVD) ? Sur notre site rubrique "Catalogue - accès lecteur", vous pouvez faire des recherches par titre, par auteur, par sujet, etc... Vous avez également accès à la liste des nouveautés et à nos coups de cœur. En un coup d'œil vous pouvez savoir si le document est disponible, connaître sa date de retour et le réserver. En cliquant sur Accès Lecteur (dans le cadre à droite), vous pouvez créer votre propre compte lecteur. Il vous permet de voir les documents que vous avez en votre possession, l'historique de vos prêts, le suivi de vos réservations. La première fois que vous créez votre compte, vous aurez besoin de votre numéro de carte de lecteur. Si vous avez égaré votre carte, n'hésitez pas à nous demander votre numéro. Vous trouverez également dans la rubrique "liens utiles" un accès direct au catalogue de la médiathèque départementale. Si un document vous intéresse, vous pouvez nous adresser un mail de réservation.

Danse classique

La danse classique est enseignée de manière ludique aux enfants à partir de 4 ans, elle permet la maîtrise du corps en mouvement, améliore les qualités expressives et donne le sens du rythme.

Pour la "remise en forme" les bases de l'enseignement reposent sur :

- les fondamentaux de la méthode Pilates, avec Fit-ball (alignement du corps),
- des mouvements de stretching et de barre au sol (assouplissement et relaxation),
- des mouvements de gymnastiques (pour muscler abdos et fessier).



Pour tous renseignements : Muriel SEPARI-DAMBLIN au 06.74.85.69.19.



Le Handball Club Pays Quercy de Serres invite tous nos jeunes et moins jeunes, à venir découvrir et pratiquer ce sport convivial.

Nous avons une équipe complète dans la catégorie - de 11 ans et une quasi complète en - de 13 ans. Nous recherchons quelques enfants pour la catégorie - de 15 ans, et nous avons 15 licenciés adultes. L'entraînement à lieu le jeudi soir à partir de 17 h pour les enfants et à 21 h pour les adultes au gymnase de Lauzerte.

Dans l'attente de nouveaux licenciés, nous vous présentons nos meilleurs vœux les plus sportifs !

*Date des prochains matchs à Lauzerte :

le dimanche 6 février 2011 à 10h

le dimanche 20 mars 2011 à 10h

le samedi 26 mars 2011 à 14h

HANDBALL A LAUZERTE

Pour tout renseignement, contactez Mme Roussel (Présidente) au 06.77.15.25.77 ou severine.roussel1101@orange.fr.



Volley-Ball Lauzertin

L'assemblée générale de l'association volley-ball lauzertin s'est tenue le 27 novembre dernier. A l'issue de celle-ci, le club s'est vu changer d'entraîneur. M. Jean-Paul ROUX, entraîneur depuis 16 ans, a souhaité mettre un terme à son engagement. Membre fondateur de l'association, M. ROUX a été remercié pour son dévouement, son sérieux et les réussites du club (parcours sur plusieurs années en élite départementale UFOLEP).

Ce poste a été repris par M. MISTOIH I RCHAD, installé récemment dans la région et ayant joué dans des clubs régionaux élites.

Nous lui souhaitons une bonne intégration à Lauzerte et de bons résultats sportifs pour notre club. Celui-ci compte 18 licenciés en mixte, cet effectif permet d'engager 2 équipes en championnat UFOLEP départemental.

Les entraînements ont lieu tous les vendredis soir à 21h au gymnase de Lauzerte.

Le club est ouvert à tous, vous pouvez nous contacter au 06-89-30-60-33 (le Président, *Luc LAPEZE*).

Nous vous invitons d'ore et déjà à réserver la date du dimanche 27 mars 2011 pour notre 3ème tournoi de volley-ball à Lauzerte.

Bonne année 2011 à tous !

AGENDA !

GYM

L'Association Gymnastique Volontaire de Lauzerte poursuit son activité et accueille chaque année une trentaine d'adhérents. Les cours se déroulent le **jeudi de 18h15 à 19h45** à la salle des fêtes de Lauzerte.

Nous y pratiquons de l'activation cardio-vasculaire, du Step, du renforcement musculaire (abdos-fessiers), de l'aérobic, des étirements et de la relaxation. Ces activités sont effectuées de façon dynamique et ludique afin de privilégier le bien être et la détente. Elles s'adressent à tout public à compter de 18 ans. Elles

sont dispensées par une animatrice titulaire du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif, Nelly BIAU. Les exercices sont adaptés aux difficultés physiques de chacun. L'objectif de la Gymnastique Volontaire est d'améliorer ou de préserver son capital santé grâce à des exercices réguliers, tout en se faisant plaisir.

Hommes et Femmes,

Venez Nombreux !

Renseignements et inscriptions au 05 63 95 29 02 ou au 05 63 94 61 49.



Le Yoga, l'art d'être heureux ?...

La pratique du yoga ne demande pas d'aptitudes physiques particulières et s'adresse à tous, quelles que soient les motivations de chacun : maux de dos, stress, connaissance de soi, recherche spirituelle...

Le yoga libère des énergies subtiles et profondes et permet de se libérer des tensions inscrites dans le corps et dans l'esprit.

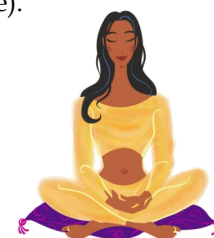
"L'être humain cherche partout à l'extérieur ce qui se trouve à l'intérieur de lui-même."

Séances les lundis de 18h30 à 19h45 et les mardis de 10h30 à 11h45 et mercredis de 18h30 à 19h45, en salle Églantine (salle des fêtes de Lauzerte).

Première séance gratuite.

Association L'Essentiel,
Sandrine BELLENEY

Renseignements et inscription :
05-63-32-52-44 / 06-77-01-27-43



L'association LAUZERTE AÏKIDO a repris son activité depuis septembre. Le club s'est agrandi en ce début d'année avec l'arrivée de nouveaux membres motivés, de tous âges, enfants, adolescents, adultes. Les cours se passent dans la convivialité, tout en respectant la martialité de cet art.

L'aïkido est un art martial japonais. Il permet de développer le corps et l'esprit de manière harmonieuse et équilibrée. Par le contact avec le partenaire, l'aïkidoka apprend aussi à trouver sa place sans s'imposer, ni rester en retrait. L'aïkido est un art qui se joue à deux, sans rivalité.

Grâce à de généreuses subventions de la Mairie et du Crédit Agricole, le club a pu renouveler en 2010 ses tapis.



Soirée Téléthon

TENNIS CLUB LAUZERTIN

Les cours de tennis se déroulent le lundi soir au gymnase (salle des fêtes de Lauzerte).

AIKIDO

LAUZERTE AIKIDO, ouverte aux valeurs de partage et de respect de la vie, a souhaité cette année encore participer au TELETHON. Le public a pu apprécier ses démonstrations. La fin de l'année 2010 a été célébrée lors d'un goûter festif qui a réuni tous les pratiquants et leur famille dans une ambiance chaleureuse.

Nous vous rappelons que nos cours ont lieu le lundi de 20h à 21h30 et le mercredi de 19h30 à 21h15 pour les adultes et le mercredi de 18h30 à 19h30 pour les enfants. Bienvenue dans notre club !

Le club vous adresse ses meilleurs vœux pour 2011 !

Pour le bureau, Elisabeth DUMONT

aikilauzerte@yahoo.com / Tél : 06-71-32-29-98



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme Isabelle FAVROT au 05.63.94.63.46 ou Mme Katia PRIEUR au 05.63.94.62.00.



Les Echos du F.C. LAUZERTIN

Tout d'abord un remerciement chaleureux à M. André BERNÉ pour toutes ses années passées au sein du club, occupant de très nombreuses fonctions, en investissant beaucoup de son temps et de sa personne : un bel exemple de bénévolat. Les joueurs et dirigeants le remercient pour son aide précieuse ainsi que Madame BERNÉ pour sa patience.

L'équipe des U 8-U10 :

Après une saison 2009/2010 accomplie avec un effectif limité mais avec des joueurs motivés qui ont tenu jusqu'au bout, la saison 2010-2011 a débuté avec un nouveau visage. Une entente avec l'école de foot de Cazes a vu le jour en septembre ; cela permet aux 6 joueurs licenciés à Lauzerte d'avoir un entraînement plus intéressant et d'évoluer au sein d'équipes qui leur permettent de progresser. Les entraînements se font à Cazes, le terrain de Lauzerte étant réservé aux 14-15 ans.

Tous les petits lauzertins qui aiment le football et qui veulent taper dans un ballon peuvent nous rejoindre et seront les bienvenus. Merci à René MAZILLE pour son implication (pour le contacter 05.63.29.04.25).

L'équipe d'Entente footballistique Jeunes U14-U15 :

Pour la saison 2010-2011, les clubs de football du Cazes-Olympique, F.C Lauzertin, SC Montacutain, Entente Bourg-Miramont et Chasselas, ont mutualisé leurs effectifs jeunes au sein d'une entente footballistique. La répartition de la « couverture » administrative entre les divers clubs et l'attribution des sites sportifs entre les diverses équipes ont désigné la catégorie U 14-U 15 pour représenter le FC Lauzertin et occuper le terrain G. DAUSSE. L'équipe est encadrée par Jean

RAUZI (Cazes-Olympique), Michel MARCENAC (SC Montacutain) et Didier MAUDUIT (FC Lauzertin), que l'on remercie pour leur engagement.

C'est donc 15 à 20 jeunes joueurs qui tous les mercredis après-midi s'entraînent sur le plateau de Vignals où un samedi sur deux ils reçoivent les autres équipes qui composent la poule B du championnat Honneur organisé par le district de football du Tarn-et-Garonne. Actuellement nos représentants occupent la quatrième place de leur compétition qui compte 9 autres formations.

L'équipe FC Lauzertin 1 :

Après une mise en route administrative un peu longue ; avec un effectif au complet, l'équipe commence à trouver ses marques, une première partie de saison en demie-teinte, quelques erreurs de comportement qui ont parfois pesées sur le résultat, des matchs où notre équipe aurait dû s'imposer de manière franche y compris contre le leader de la poule. Etant actuellement 5ème de la poule avec un match en retard, l'objectif pour 2011 étant de finir dans les deux premiers mais pour cela l'équipe senior du FCL devra se motiver collectivement, se fédérer davantage ; les qualités et les capacités sont présentes, encore quelques réglages à trouver qui devraient permettre d'être plus efficaces et d'aboutir dans cette deuxième partie de saison.

Un remerciement à M. le Maire, à la municipalité et surtout aux agents communaux pour leur aide précieuse.

Joueurs (petits et grands) et dirigeants vous adressent leurs Meilleurs Voeux pour 2011.

Bonne Année !



Entente des U14-U15





LAUZERTE Q.P.S. XV

L'ÉCOLE DE RUGBY se porte mieux. L'effectif est en légère hausse, mais possède encore un fort potentiel de progression. Les vertus pédagogiques du rugby sont reconnues et fortement conseillées. Nos jeunes s'expriment dans le département ainsi que chez nos voisins. Cela leur ouvre d'autres horizons et permet des échanges qui ne peuvent être que bénéfiques. Tout le monde joue car il n'y a pas de championnat. Au moins deux éducateurs (diplômés) encadrent chaque tranche d'âge. Les structures de l'Avenir Valencien sont de très bonnes qualités. Sébastien FALIÈRE et Nicolas DUCOS sont les responsables de l'école de rugby pour Lauzerte. Avant Noël, tous les joueurs ont eu un cadeau de l'entente LAUZERTE QPS XV/AVENIR VALENCIEN, suivi d'un solide goûter. Il est toujours possible de découvrir les joies de la balle ovale dès cinq ans.

La trêve de fin d'année intervient à mi-parcours des phases qualificatives. Lauzerte a deux équipes engagées dans le championnat régional.

EQUIPE II : la saison passée, l'équipe II avait eu un début de saison laborieux. Cette saison, pour son premier déplacement, contre Verdun/Garonne, l'équipe annonce ses ambitions et obtient le gain du match sur le score de 37 à 8. La suite de cette première phase sera de qualité. Sur dix matches, nos « Marie-Louise » comptent huit victoires (dont deux à l'extérieur) pour seulement deux faux pas en déplacement et sur de petits scores (17 - 15 à l'Union et 8 - 5 à Castres). Par contre, en une série de 7 matches, les lauzertins ont inscrits 173 points et n'en ont encaissé que 8, ce qui prouve le caractère offensif du jeu et le sérieux de la défense.

L'équipe compte dans ses rangs des juniors et des débutants. La formation est aussi un des objectifs des entraîneurs Didier DUPUY et Laurent BOUDET. Nombreux sont ceux qui postulent à une place en équipe I.

Avec la deuxième place de leur groupe, tous les espoirs sont permis pour la suite du championnat.

Lauzerte QPS XV La Vie en Ovalie

EQUIPE I : Avec un goal-average nettement positif (+115), l'équipe fanion du club porte haut les couleurs lauzertine. A la première place de son groupe, elle atteint actuellement son objectif.

Cette première place à été acquise avec seulement deux défaites (à l'extérieur) un match nul (à l'extérieur également) et sept victoires dont deux en déplacement. Les quelques blessures et indisponibilités ont bien été suppléées par nos réservistes, équipes I et équipe II ne formant qu'un seul groupe.

C'est donc sereinement que le club passe les fêtes de fin d'année au chaud, en faisant relâche sur les entraînements.

Mais si pour les deux équipes tout est possible, il faut se rappeler que rien n'est acquis d'avance.

L'AMICALE DES ANCIENS chère au président Basile MONESMA a tenu son assemblée générale et a offert un ballon à chaque équipe, comme le veut maintenant une tradition bien établie.

Le président n'a pas oublié de faire la lettre au Père Noël. Le personnage de légende a rendu visite aux enfants des joueurs et des dirigeants le 19 décembre dans le cadre de l'Auberge d'Auléry où il a partagé le verre de l'amitié avec les joueurs et responsables.

LAUZERTE QPS XV a de bonnes bases et regarde l'avenir sereinement.

Les dirigeants et les joueurs présentent à toutes et à tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Bureau



QUERCY LOISIRS Centre de Loisirs à Lauzerte

Mercredi journée complète, Mercredi après midi, Samedi après midi
8h - 18h ou 13h 45 - 18h - Navette - Repas Mercredi Midi

Ouverture pendant les vacances : Toussaint - février - printemps - été
Journées ou demi journées de 8h à 18h - Repas et goûters préparés sur place

ACTIVITES SUR PLACE

Sports en initiation, sports de ballon, Grands jeux, Billard et baby foot
Ateliers nature, Activités de création, Travaux manuels et de décoration, Ateliers de détente
Semaine à thème pendant les vacances, Sorties détente, culturelles, sportives – Équitation en supplément

TARIFS

½ Journée animation : 8,5 € - Journée : 13,5 € / Supplément poney : 6 € - Supplément repas mercredi : 4 €

AIDES FINANCIERES

Communauté de Communes Quercy Pays de Serres / Aides de la CAF et de la MSA selon le quotient familial

Renseignements et inscriptions : Quercy loisirs - Domaine équestre - 82110 LAUZERTE - Tél. : 05 63 94 63 46



La garderie municipale de l'école élémentaire Martial Artis a recommencé ses activités depuis la rentrée scolaire de septembre.

Chaque enfant fréquentant la garderie a donc pu créer diverses réalisations comme une plaque de porte avec son prénom, un calendrier sous-main, un pot à crayons en forme de château fort, une boîte d'Halloween, une sculpture pour la « Journée de l'Arbre », des galettes de Cornouailles (voir recette jointe) et des truffes ainsi que des objets de décoration pour les fêtes de Noël. La vente de ces objets qui a eu lieu le samedi 11 décembre pendant le marché, permet au personnel communal en charge de la surveillance de la restauration scolaire de pouvoir continuer le jeu instauré tout au long de l'année précédente.



Ce jeu a pour but de mettre en place de manière plus ludique les règles de vie pendant le temps de restauration scolaire à l'école élémentaire Martial Artis.

Cette année le thème choisi étant les chevaliers, les élèves ont été répartis autour de onze tables dont voici les noms : Chevaliers du Feu, Chevaliers des Aigles, Perceval, Chevaliers Arthur, Chevaliers des Ténèbres, Chevaliers Noirs, Chevaliers Blancs, Princes Noirs, Châteaux D'or, Chevaliers de la Table Ronde, Chevaliers Jeanne d'Arc. Des points ont été attribués aux différentes tables tout au long des repas et des semaines. L'obtention des points se faisant sur la mise en rang avant le repas et le lavage des mains, le service, le comportement à table, le rangement des tables, des verres, des assiettes en fin de repas, l'heure de sortie en récréation. Chaque fois que les élèves respectaient les règles communes, ils rapportaient des points à leur table, mais chaque fois qu'ils enfreignaient les règles, leur table perdait des points.

Car comme chacun sait, toute la vertu et la perfection des Chevaliers, Messigneurs et Gentes Dames, ne consiste pas seulement à bien monter à cheval, à manier la lance et le fléau, à gouverner et à guerroyer : aptitudes normales pour tout chevalier ; il y a plus : le

Des chevaliers à la cantine



service de table devant les rois et les princes ; la manière de châtier son langage, respectant les uns et les autres selon leurs degrés et qualités ; la gestuelle précise, le moindre signe ou clin d'œil est d'importance. Un Chevalier qui veut avoir une chance d'être admis autour de la Table ovale du roi de Lauzerte doit posséder un niveau conséquent de bonnes manières et connaître les us et coutumes de la cour.

A la fin de ce trimestre deux tables sont arrivées premières ex æquo : Les Chevaliers des Aigles et Les Chevaliers Arthur. Les chevaliers vainqueurs ont donc obtenu le titre de Chevalier de la Table Ovale de Lauzerte ainsi que l'aumônière de Camelote. Cette aumônière était remplie de confiseries et d'une place de cinéma pour chaque gagnant. Nous félicitons encore les vainqueurs : Ties, Geoffrey, Robin, Maria, Léo, Nicolas, Léa, Alexandre, Maxime, Méline, Malicia, Elise, Elian.

Certains élèves se sont vus attribuer un titre d'honneur de chevalerie pour services rendus à l'école du fait de leur participation active et volontaire au marché de Noël, mais également pour l'aide apportée généreusement au quotidien auprès du personnel chargé de la surveillance périscolaire.

Nous continuerons évidemment ce jeu en janvier pour la période du deuxième trimestre.

Nous souhaitons une bonne année à nos apprentis chevaliers et que les meilleurs gagnent le prochain tournoi des us et coutumes de la cour.

Sandra, Valérie, Sandrine.

Galettes de Cornouailles

Ingrédients : 100 g de farine, 1 pincée de sel, 1 cuillère à café de levure chimique, ½ cuillère à café de bicarbonate de soude, 1 cuillère à café de gingembre en poudre, 40 g de cassonade, 50 g de beurre ferme coupé en dés, 3 cuillères à soupe de miel liquide.

Dans un mixeur, mélangez ensemble tous les ingrédients secs.

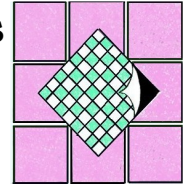
Ajoutez le beurre à ce mélange et mixez jusqu'à obtenir une préparation friable.

Ajoutez le miel et mixer le tout jusqu'à l'obtention d'une pâte ferme.

Avec cette pâte, façonnez des boulettes de la grosseur d'une bille. Disposez les boulettes sur des tôles et enfournez pendant 6 à 7 minutes dans le four préchauffé à 200°/th 6, jusqu'à ce que les galettes soient dorées.

AGENDA !

Collège du Pays de Serres



COLLEGE DU PAYS DE
SERRES

Venez nombreux au Loto du Collège, organisé cette année encore par les parents d'élèves, le **vendredi 21 janvier 2011** à 20h30 précises à la Salle des fêtes de Lauzerte.

Meilleurs vœux à tous !



École de Musiques Rue Bourbon

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'école de musique au 05.63.94.34.09 ou 05-63-94-74-42 ou bien encore la mairie de Lauzerte au 05.63.94.65.14.

L'école de musique Rue Bourbon a repris ses partitions. Les cours s'organisent comme d'habitude avec une 1/2 heure de cour particulier et une heure de formation musicale collective par semaine. Les instruments proposés sont : piano, guitare, batterie, percussions, basse et violon. L'atelier de jazz est maintenu.

RENDEZ-VOUS :
Concert d'Hiver
Vendredi 25 février à 18h30
Salle des fêtes de Sauveterre

Du côté des Écoles

Cette année, les CM2 partent à Paris !

Pour nous soutenir, **venez nombreux au loto** qui sera déroulera le **vendredi 11 février 2011 à 21h à la salle des fêtes.**

En ce début d'année, les équipes enseignantes et l'Association des Parents d'Elèves vous adressent leurs meilleurs vœux de joie, bonheur et santé pour 2011



L'école maternelle a lancé son nouveau blog depuis la rentrée :
<http://lauzertemat2011.over-blog.com/>

Ce blog est destiné aux élèves, aux parents, grands-parents et amis de l'école, vous pouvez y suivre les aventures de la *sorreta* ou des *felens* !

Vide Grenier Pirouettes



Fort d'une soixante d'exposants, le vide grenier organisé par Pirouettes le 12 décembre à la Salle des Fêtes va permettre à la Crèche Suzanne Couderc de renouveler les motos de la section des petits !
Un grand merci à tous les parents, bénévoles, exposants et visiteurs qui ont permis le succès de cette belle journée.

La Crèche Multi Accueil Suzanne Couderc est gérée par l'Association Pirouettes. Elle accueille les enfants de 3 mois à 4 ans. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information.

A bientôt !

Crèche Multi Accueil Pirouettes

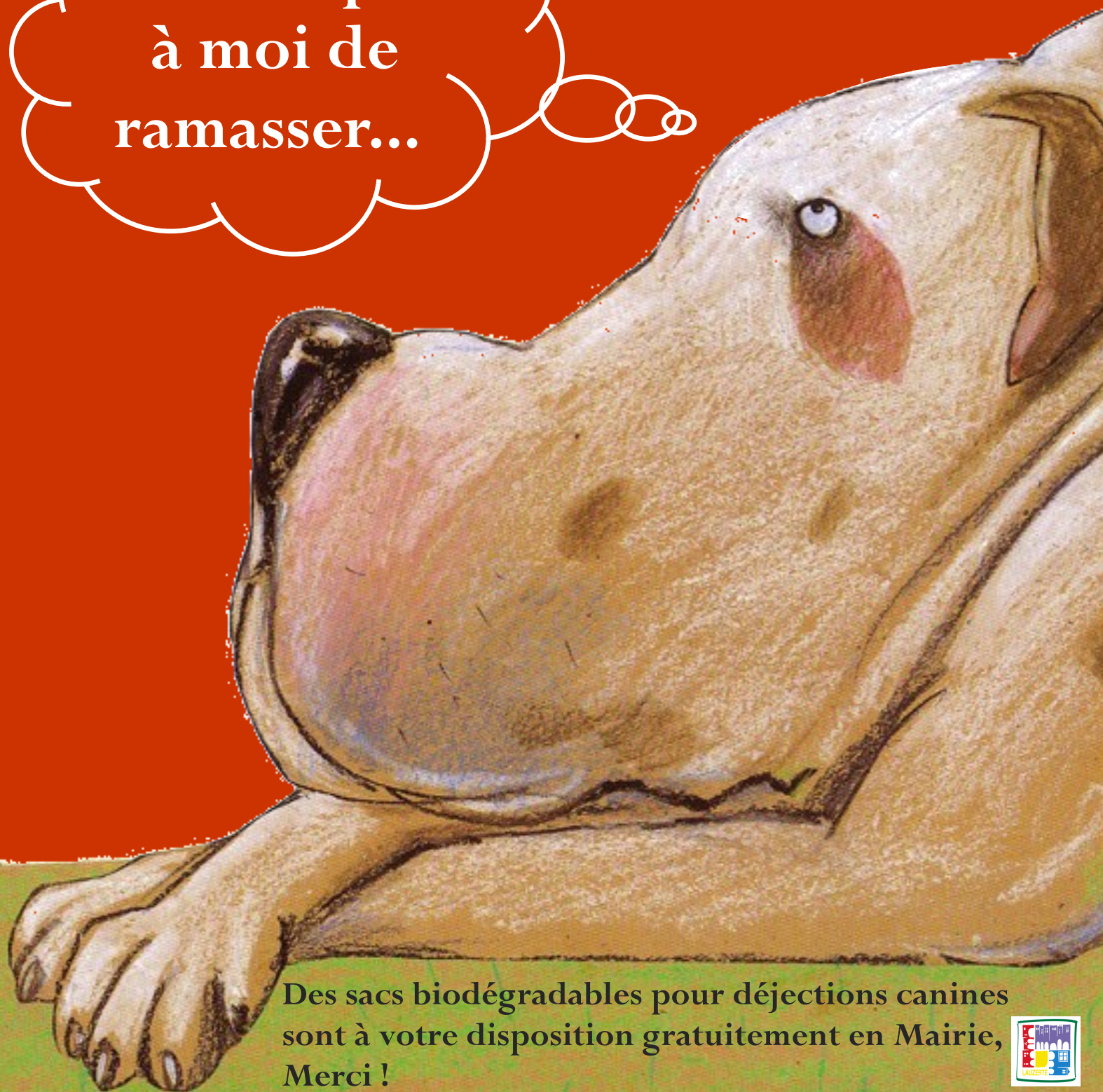
Chemin de Bouxac à Lauzerte

Tél. : 05.63.94.53.42 / pirouettes.asso@free.fr

SOYEZ SON MAÎTRE !

VOIR ARTICLE PAGE 6

Ce n'est pas
à moi de
ramasser...



Des sacs biodégradables pour déjections canines
sont à votre disposition gratuitement en Mairie,
Merci !

